



Municipalité
du Canton

CLERMONT

Sauvage - Grandiose - Vitale



RAPPORT DU MAIRE
| 2015 |

Chers Clermontaines et Clermontains,

C'est avec plaisir, à titre de maire de la Municipalité du Canton Clermont, que je vous interpelle avec mon rapport annuel officiel qui traite des faits saillants de l'année précédente, de l'année en cours ainsi que des orientations du conseil municipal pour la prochaine année.

Dans un souci de transparence et d'amélioration continue, vous découvrirez, une fois de plus, une version bonifiée de ce document en comparaison avec les années antérieures. J'espère que ce nouveau rapport répondra mieux aux interrogations courantes quant à l'évolution de l'administration municipale à Clermont.

N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez me faire part de commentaires ou de suggestions, par téléphone à l'hôtel de ville au 819-333-6129 ou encore par courriel à maire.clermont@mrcao.qc.ca.



ANALYSE DU BILAN 2014

REVENUS

	<u>Budget initial</u>	<u>Réel 2014</u>
Taxes	165 833 \$	172 243 \$
Paiements tenant lieu de taxes	11 874	10 284
Services rendus	489 548	83 735
Autres recettes	42 350	623 648
Transferts	245 207	263 984
Totaux :	954 812 \$	1 153 894 \$

DÉPENSES

	<u>Budget initial</u>	<u>Réel 2014</u>
Administration générale	111 666 \$	143 527 \$
Sécurité publique	57 367	51 017
Transport	167 715	210 311
Hygiène du milieu	46 110	50 205
Santé et bien-être	750	93
Aménagement, urbanisme et développement	539 427	653 122
Loisirs et culture	40 574	43 584
Totaux :	963 609 \$	1 151 859 \$

L'analyse des chiffres ci-dessus nous démontre que les revenus ont été supérieurs aux prévisions initiales de 199 082 \$ et que les dépenses ont également été supérieures d'un montant de 188 250 \$ par rapport à nos prévisions initiales.

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 OCTOBRE 2015

Concernant les finances municipales au 31 octobre 2015, les revenus que nous avons encaissés après 10 mois d'opération sont de l'ordre de 516 861,95 \$ sur un montant prévu pour 12 mois de 507 236 \$ et les dépenses réalisées représentent la somme de 446 863,03 \$ sur des dépenses prévues pour l'année de 515 751 \$.

Dans le cadre de l'amélioration de notre réseau routier, nous avons reçu un montant de 156 607 \$ du ministère des Transports du Québec. En outre, nous avons obtenu une subvention de 15 000 \$ de notre député provincial, M. François Gendron.

Contributions financières en 2015

RevitalACTION Clermont (<i>Portail web Cantonclermont.ca</i>)	1 600,00 \$
Carrefour jeunesse emploi Abitibi-Ouest (<i>Maison des jeunes</i>)	1 328,60
Association des propriétaires du Lac Sauvage	1 200,00
Fondation du Dr Jacques Paradis	500,00
Croix rouge	150,00
Citoyenne - cours d'exercices de groupe	150,00
Carrefour jeunesse emploi Abitibi-Ouest (<i>Programme « Place aux jeunes »</i>)	120,75
Relais pour la vie - Clermont	60,00
Ressources pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue	<u>10,00</u>

Total : 5 119,35 \$

N.B. Le Comité des loisirs de Clermont n'étant pas légalement constitué, les sommes dévolues à celui-ci font partie intégrante du budget municipal et ne constituent pas une contribution financière à proprement parler. En effet, il s'agit plutôt de la portion culturelle du budget de la municipalité.

Contributions non financières en 2015

Comme vous le savez, la Municipalité du Canton Clermont est un appui incontournable pour les organismes à but non lucratif de son territoire. De surcroît, plusieurs actions municipales ne constituent pas une contribution monétaire directe à ces organisations, mais prennent plutôt la forme de services. Cette nouvelle section de mon rapport vise donc à préciser ces contributions.

D'abord, la municipalité offre gratuitement la salle communautaire aux organismes afin que ceux-ci puissent y tenir leurs activités respectives. Par ailleurs, la salle du conseil municipal est aussi disponible pour les organismes locaux, afin d'y réaliser leurs rencontres de conseil d'administration. Enfin, des espaces divers dans les installations municipales sont utilisés pour l'entreposage de biens de ces organisations.

Ensuite, plusieurs ententes se sont développées au fil du temps avec chacun des organismes clermontains. Vous en trouverez le détail de façon plus spécifique à la page suivante.

La Municipalité du Canton Clermont a signé un protocole d'entente de 3 ans avec RevitalACTION Clermont pour l'impression à l'hôtel de ville du Journal Le Hurlement, soit jusqu'en août 2018. Cette entente comprend également le portail web « Cantonclermont.ca ». De surcroît, la municipalité a fait don à l'organisme de l'ancien photocopieur à impression noir et blanc.



Chaque saison hivernale, la municipalité offre gracieusement l'ouverture du chemin menant au club motoneige La Claire Montée à l'aide du tracteur de Clermont. À l'hiver 2014-2015, l'inspecteur municipal a travaillé une cinquantaine d'heures afin de remplir cette tâche.



En outre, l'inspecteur municipal ouvre la cour de l'église. Il estime y avoir consacré une dizaine d'heures lors de la dernière saison. Durant la saison estivale, la municipalité embauche un préposé à l'aménagement paysager. Il s'occupe de l'ensemble des aires publiques de Clermont, y compris les lieux de cultes comme le cimetière et les terrains publics de la Fabrique. Ce service correspond à environ un quart de la tâche hebdomadaire du préposé, et ce, pour tout l'été.

Fabrique de Saint-Vital

SITUATION FINANCIÈRE DES LOTS INTRAMUNICIPAUX AU 31 OCTOBRE 2015

Concernant les finances des lots intramunicipaux au 31 octobre 2015, les revenus que nous avons encaissés après 10 mois d'opération sont de l'ordre de 356 166,77 \$ sur un montant prévu pour 12 mois de 434 975 \$ et les dépenses réalisées représentent la somme de 271 548,42 \$ sur des dépenses prévues pour l'année de 434 975 \$.

IMPORTANT : Il faut noter qu'un contrat majeur est survenu en 2015 concernant les lots intramunicipaux du territoire de Clermont. En effet, après une rigoureuse étude de ce dossier par notre directrice générale, la firme « Groupe 3A » a été mandatée pour en faire la gestion « clé en main ». Depuis le 1^{er} avril 2015, la municipalité perçoit 40% des revenus bruts de la production forestière. Auparavant, Clermont percevait l'entièreté des revenus bruts, mais devait assumer l'ensemble des dépenses inhérentes à cette production et à la gestion de ce fonds.

Ce changement a une incidence notable sur les prévisions budgétaires puisque ces dernières étaient basées sur des revenus et des dépenses équivalents à 100% de la production des lots intramunicipaux. De ce fait, nous pouvons constater que les revenus réels seront moindres, mais également que les dépenses réelles devraient aussi chuter, rééquilibrant ainsi la situation. Cette nouvelle façon de faire produira le même effet pour les années futures, mais évidemment les prévisions de 2016 seront établies en conséquence. L'entente avec « Groupe 3A » a été signée pour une durée de 3 ans, mais est renouvelable annuellement.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le programme des investissements en immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017 se détaille en six projets distincts. Voici un bref résumé de chacun d'eux, qui comprend leurs valeurs totales triennales respectives, un état de l'évolution du dossier et, lorsque nécessaire, une précision de l'orientation future.

2015-01 | Bornes sèches

Le montant prévu sur les trois années pour ce projet est de 100 000 \$. À ce moment, il est réalisé à 75% puisque les deux bornes sèches prévues ont été achetées, mais qu'une seule a été installée à l'été 2015. Ce projet sera finalisé à l'été 2016 par l'installation d'une deuxième borne sèche dans le chemin des 6^e et 7^e rangs.

2015-02 | Tracteur

Le montant prévu sur les trois années pour ce projet est de 79 000 \$. Il a été finalisé dans les premiers mois de 2015 par l'achat d'un nouveau tracteur municipal de marque « Massey Ferguson » d'une valeur d'environ 96 000 \$. L'ancien tracteur, vieux de 11 ans, a réduit le coût de cet achat d'un peu plus de 17 000 \$.

2015-03 | Ajout d'un local

Le montant prévu sur les trois années pour ce projet est de 100 000 \$. Il visait essentiellement l'agrandissement de l'Hôtel de Ville pour y installer, notamment une maison des jeunes. Ce projet n'a pas été amorcé pour le moment, mais devrait néanmoins prendre une plus grande envergure pour maximiser les services offerts (ex. centre multifonctionnel).

2015-04 | Amélioration du chauffage - Garage municipal

Le montant prévu sur les trois années pour ce projet est de 10 000 \$. Ce projet n'a pas été amorcé pour le moment. Toutefois, il devrait se concrétiser dans l'année 2016, et même s'élargir aux installations de l'Hôtel de Ville, notamment grâce à un programme énergétique du gouvernement.

2015-05 | Nouveau développement

Le montant prévu sur les trois années pour ce projet est de 60 000 \$. Ce projet est, comme en 2014, en attente de l'acceptation par le gouvernement du nouveau schéma d'aménagement de la MRC d'Abitibi-Ouest. Les négociations sont longues, mais jusqu'à maintenant très positives.

2015-06 | Système de traitement des eaux usées - Analyse professionnelle

Le montant prévu sur les trois années pour ce projet est de 30 000 \$. À ce moment, la municipalité a reçu les vingt autorisations de villageois nécessaires pour amorcer l'étape de l'analyse des installations actuelles. La firme Stavibel réalisera cette analyse au courant de la prochaine année. Ce stade en est un préliminaire au projet de système de traitement des eaux usées afin de valider l'admissibilité de Clermont au programme gouvernemental Primeau. Si Clermont est admissible, ce programme pourrait couvrir jusqu'à 95% des frais inhérents à ce dossier.

RÉALISATIONS EN 2015

Durant cette dernière année, plusieurs dossiers de longue haleine se sont concrétisés pour les citoyens. L'un de ceux-ci est la nouvelle image de marque et la nouvelle identité : « Sauvage. Grandiose. Vitale. » Par ce changement de positionnement distinctif des autres municipalités, l'organisation municipale a voulu définir le caractère unique de notre territoire et de ses résidents. Puisque la présentation du processus et des raisons de ce choix ont été détaillées dans la première édition du Journal Le Hurlement, distribué à l'ensemble des citoyens pour l'occasion, vous m'excuserez de ne pas revenir en profondeur sur ce sujet. Néanmoins, il vous est toujours possible de prendre connaissance de cet article dans l'édition de septembre 2015 du Hurlement, disponible sur internet au <http://journal.cantonclermont.ca> ou encore directement à l'Hôtel de Ville de Clermont. Enfin, l'ensemble de la signalisation avec la nouvelle image a été acheté et reçu en 2015. Elle sera entièrement remplacée en 2016.



Plusieurs citoyens ont signalé leurs intérêts pour que l'administration municipale augmente la quantité de contenus disponibles sur le site Internet <http://clermont.ao.ca>. Je tiens à mentionner, comme je l'ai fait auparavant, qu'un travail est fait en ce sens, mais qu'une migration du site web est prévue en début d'année 2016 vers www.cantonclermont.ca. Ce site Internet est propulsé par RevitalACTION Clermont et est hébergé par un fournisseur différent du site actuel. De ce fait, les efforts sont évidemment ciblés vers la nouvelle plateforme ce qui explique que le site actuel est mis à jour de façon plus mineur.

Au niveau culturel, la municipalité a obtenu un partenariat avec le Réseau Biblio pour réaliser un projet pilote sur 3 ans, un comptoir de prêt électronique permettant de recevoir des livres physiques, mais également de télécharger des livres numériques. Ce projet constitue une occasion importante pour les citoyens de démontrer leur intérêt pour un tel service. En effet, l'engouement permettra d'évaluer les répercussions positives de l'implantation d'une véritable bibliothèque à Clermont et de justifier, éventuellement, cet investissement.

Au niveau économique, la municipalité est devenue membre de la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest, à l'instar de plusieurs autres de ses homologues. L'un des principaux dossiers qui m'a occupé sur le plan économique est l'aéroport et la zone industrielle, qui était identifiée en face de l'aéroport. Afin de mieux répondre aux demandes du gouvernement concernant le schéma d'aménagement de la MRC d'Abitibi-Ouest, la zone industrielle prévue au schéma de 1986 a été retirée. En contrepartie, la zone aéroportuaire a mieux été définie et a surtout été élargie. Ce changement permettra à Clermont de pouvoir prendre part au développement de cette zone unique en Abitibi-Ouest et, par conséquent, ne plus être autant dépendant des orientations de la Ville de La Sarre. En effet, les terrains de Clermont identifiés en zone aéroportuaire pourront jouir du même statut que le terrain actuel de l'aéroport, et ainsi permettre un développement industriel.

Au niveau de la réglementation locale, plusieurs nouveaux règlements sont entrés en vigueur en 2015. Bon nombre d'entre eux visaient à mieux structurer la gestion des ressources humaines. L'un des plus importants changements pour les citoyens aura sans doute été la création d'une politique animalière balisant de façon plus concrète la garde d'animaux sur le territoire de Clermont. Cette réforme se basant d'ailleurs sur de nouvelles tendances, comme la garde de volailles en milieu urbain pour la consommation d'œufs biologiques frais ou encore la popularisation comme animal domestique de microcochons.



(De gauche à droite) Daniel Labranche, inspecteur municipal; Karianne Dunn, animatrice de milieu; Brigitte Bluteau, adjointe administrative; Nadia Morasse, préposée à l'entretien ménager; Cathy Gauthier, directrice générale.

La Municipalité du Canton Clermont s'est particulièrement démarquée par rapport au dossier des ressources humaines en 2015. On peut noter d'ailleurs que Clermont a été finaliste dans la catégorie « Gestion proactive des ressources humaines » lors du gala Excell'Or 2015 de la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest. Grâce à beaucoup de ténacité et de débrouillardise, Clermont a pu se doter de deux nouvelles ressources dans l'équipe municipale : une adjointe administrative ainsi qu'une animatrice de milieu. Madame Brigitte Bluteau, adjointe administrative, a été embauchée grâce à un programme de subvention salariale couvrant le tiers de sa rémunération. Madame Karianne Dunn, animatrice de milieu, est, quant à elle, le fruit d'un travail de plus d'un an réalisé avec la municipalité de Normétal et de l'organisme Action Santé Abitibi-Ouest (ASAO). Ce partenariat d'envergure est d'une durée de 3 ans et pourra être renouvelé par la suite, d'un commun accord entre les municipalités. Action Santé Abitibi-Ouest subventionnera l'équivalent d'une année et quart de salaire de l'animatrice. Les municipalités se partageront à parts égales la partie restante.



(De gauche à droite) NORMÉTAL | Korine Trudel, conseillère; Jacques Dickey, maire; Lyne Blanchet, DG. ASAO | Christian Milot. CLERMONT | Juliette Néron, conseillère; Alexandre D. Nickner, maire; Cathy Gauthier, DG.

ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE 2016

En novembre 2015, la Municipalité du Canton Clermont a adopté un plan de développement local. Ce document se veut une amorce de réflexion jetant les bases des orientations municipales de Clermont pour la période 2015-2018. Une version plus élaborée sera adoptée au début de l'année 2016. Ce nouveau document bonifié, peaufiné et mis à jour sera intitulé « Plan de développement local 2016-2019 ». Ce plan 2016-2019, plus abouti, sera alors distribué à l'ensemble des citoyens, organismes et comités présents sur le territoire et/ou identifiés comme acteurs impliqués dans la réalisation d'une ou de plusieurs tâches qui y seront comprises. Ce plan se veut évolutif et pourra faire l'objet d'une révision annuelle. Il pourra ainsi être modifié ou adapté pour répondre à de nouvelles exigences territoriales ou gouvernementales, mais également pour saisir des opportunités.

De façon générale, le plan de développement local priorise quatre orientations et propose un certain nombre d'actions pour chacune de ces orientations. Voici les quatre orientations priorisées:

1. VITALITÉ CULTURELLE (*Loisirs, sports, culture et histoire*);
2. VITALITÉ RURALE (*Environnement, agriculture, urbanisme*);
3. VITALITÉ ENTREPRENEURIALE (*Entrepreneuriat social, commercial et industriel*);
4. VITALITÉ FRATERNELLE (*Sentiment d'appartenance, famille, nouveaux arrivants, image et identité municipale*).

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

MRC Abitibi-Ouest - Quotes-parts & frais divers	87 491,55 \$
Machineries Horticoles - Achat tracteur Massey Fergusson	83 121,97
9084-7930 Québec inc. - Entrepreneur	77 668,56
Corporation des chemins d'hiver - Service de déneigement	81 920,24
Groupe 3A - Convention d'aménagement & service technique	51 738,75
Nemo inc. - Bornes sèches	38 850,05
Foresterie Slash N.B. inc.	38 072,56
Multi Services Robitaille - Entrepreneur	28 740,40
Entreprises J.L.R. - Collectes des bacs	24 874,85

TRAITEMENT DES ÉLUS EN 2015

La rémunération annuelle versée au maire est de 3 999,96 \$ et l'allocation de dépenses est de 1 999,92 \$; les conseillères et les conseillers reçoivent un salaire de 1 350 \$ et une allocation de dépenses de 675 \$.

En 2014, la municipalité avait mandaté la firme externe Tact Ressources pour réaliser une enquête salariale touchant la rémunération des directeurs généraux, des inspecteurs municipaux et des élus municipaux des municipalités témiscabitiennes de 5 000 habitants et moins. Suite à cette enquête, un nouveau règlement établissant le traitement des élus à la moyenne régionale est entré en vigueur. Ce règlement fixe par la suite l'augmentation annuelle à 2 %.

CONCLUSION

Je tiens à souligner l'apport inestimable de tous les bénévoles, membres de comités et membres de commissions. Le dévouement de ces personnes est indispensable, année après année, pour dynamiser notre territoire et pour unir notre collectivité.

Je ne pourrais tenir sous silence la contribution exceptionnelle de madame Cathy Gauthier à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière, qui a annoncé dernièrement sa démission. En seulement une année, madame Gauthier aura su transformer de façon positive l'administration publique de notre localité en y apportant rigueur, professionnalisme, diplomatie, mais surtout, beaucoup de cœur! Je demeure reconnaissant d'avoir découvert, au fil du temps, cette femme talentueuse et inspirante. MERCI!

Il me fait plaisir de souhaiter la bienvenue à mesdames Brigitte Bluteau et Karianne Dunn dans l'équipe d'employés municipaux, de même qu'à l'ensemble de nos nouveaux arrivants!

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

Le maire,


Alexandre D. Nickner

